



Conseil économique et social

Distr. générale
27 octobre 2011

Original : français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2012
30 janvier-8 février et 17 février 2012

**Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social, par l'intermédiaire du Secrétaire
général et en application de la résolution 1996/31**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association des consommateurs de télécommunication de Côte d'Ivoire	2
2. Association pour le développement économique, social, environnemental du nord	3
3. Bangwe et dialogue	5
4. Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables	7
5. Comité français pour l'Afrique du Sud	9
6. Dianova International	10
7. Fondation Congo Assistance	12
8. Fondation Humanus	13
9. France libertés : Fondation Danielle Mitterrand	15
10. Human Rights National Circle	17
11. International Abolitionist Federation	18
12. International Association of Charities	19
13. International Federation of ACAT	21
14. International Federation of Associations of the Elderly	22
15. International Network of Basin Organizations	24



1. Association des consommateurs de télécommunication de Côte d'Ivoire

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

L'organisation est une structure dont le but est de défendre les droits des consommateurs. En effet, force est de reconnaître qu'aujourd'hui Internet est devenu un nouvel outil d'information et de communication en pleine évolution offrant des perspectives de croissance exceptionnelles. Dès lors, les consommateurs se trouvent exposés à la nouvelle norme de réglementation. D'où la nécessité d'avoir les structures comme la nôtre pour les défendre.

Buts et objectifs de l'organisation

Le but et les objectifs de l'organisation sont la défense des droits des consommateurs de télécommunication de Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, avec l'évolution de la technologie, nous avons jugé approprié d'orienter nos actions sur la défense des droits des consommateurs des technologies de l'information et de la communication. Avec cette nouvelle orientation, nous nous attaquons aux questions de l'accès à Internet surtout dans les pays en voie de développement. Nous avons des alliances stratégiques avec d'autres partenaires pour traiter de cette question, notamment les problèmes de la connexion haut débit des universités africaines ainsi que des écoles secondaires et primaires. Pour atteindre cet objectif, l'organisation aide les étudiants à obtenir des ordinateurs de seconde main provenant de certains pays, comme le Canada, pour faciliter l'accès à Internet. Nous menons une étude présentement pour voir les enjeux du statut juridique de l'organisation Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. On traite également des questions de la gouvernance de l'Internet. Le problème des effets secondaires de l'utilisation des téléphones cellulaires fait partie des priorités de l'organisation. Nous réclamons une place des organisations de consommateurs au sein des organes de régulation de télécommunications et de l'Internet à travers le monde.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Au départ, l'organisation avait été créée pour défendre les droits des consommateurs de télécommunications. Au fur des années avec l'évolution des technologies, nous avons réorienté nos activités vers les consommateurs des technologies de l'information et de la communication. Nous essayons également de rendre nos activités porteuses en nouant des partenariats privilégiés avec d'autres organisations sœurs internationales.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Notre présence au sein du Conseil a rehaussé la crédibilité de notre organisation auprès de ses partenaires locaux et internationaux. Une crédibilité tellement grande qu'elle a permis à notre organisation de siéger dans certains des 15 organes de décisions au plan national en Côte d'Ivoire. Chaque année, nous organisons : la Journée mondiale du consommateur, le 22 mars; la Journée mondiale de l'eau, du 22 au 24 juin; et les Journées de cybercriminalité en partenariat avec d'autres agences. Nous avons organisé la Journée de l'Internet pour le développement. Nous avons organisé une enquête en 2009 avec une entreprise de

fournisseurs d'accès pour évaluer la perception des consommateurs sur les nouvelles technologies. En 2010, nous avons mené une étude pour critiquer le statut juridique de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. Dans le but de vulgariser l'Internet chez les jeunes, nous avons trouvé un partenaire canadien qui a fait don de 300 ordinateurs usagés à l'Université de Cocody-Abidjan. Ces ordinateurs seront connectés à Internet haut débit en vue de lancer le téléenseignement pour une phase expérimentale. Nous avons élaboré des modules de formation pour l'initiation de l'informatique au lycée moderne de Daoukro. Nous travaillons activement auprès de l'Agence canadienne de développement pour obtenir une subvention pour vulgariser cette formation dans les établissements secondaires et primaires.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons participé à la quarante-sixième session de la Commission du développement social, tenue à New York en février 2008; et la neuvième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenue à New York en avril 2010.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons participé à la réunion de la Commission n° 2 du Bureau de développement de l'Union internationale des télécommunications sur l'importance de la télémédecine dans les zones rurales en Afrique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le but de faire bénéficier notre initiative aux autres pays en Afrique, notre organisation a pu obtenir un don de 600 ordinateurs auprès d'un partenaire canadien. Ces ordinateurs ont été distribués en raison de 300 à trois écoles gabonaises et 300 au Rwanda. Par la suite, nous avons connecté ces ordinateurs à Internet haut débit et nous sommes en train de travailler sur un financement avec l'organisation non gouvernementale (ONG) ACDI pour administrer un programme de formation destiné aux jeunes défavorisés et à l'initiation de l'informatique aux étudiants de ces trois pays (Côte d'Ivoire, Gabon et Rwanda). Cette action répond aux besoins de la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le développement de l'Afrique.

2. Association pour le développement économique, social, environnemental du nord

(Statut consultatif spécial depuis 2003)

Introduction

L'organisation est une organisation non gouvernementale sénégalaise, qui intervient sur toute l'étendue du territoire du Sénégal. Elle est basée à Saint-Louis (Sénégal).

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour buts et objectifs : la promotion du développement social; et la protection et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. L'organisation mène plusieurs activités dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, l'équité genre, et les droits de l'homme.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation mène un plaidoyer en faveur du respect et de la réalisation des engagements que les États ont pris lors des conférences internationales des Nations Unies telles que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro au Brésil en 1992; le Sommet mondial pour le développement social en 1995; la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995; la Déclaration du Millénaire de 2000 sur laquelle sont basés les objectifs du Millénaire pour le développement; et la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey au Mexique de 2002. Pour ce faire, l'organisation est membre d'un réseau international d'organisations de la société civile, Social Watch, dont le secrétariat est basé à Montevideo. Social Watch tient les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies et les organisations internationales responsables de la réalisation des engagements nationaux, régionaux et internationaux en vue de l'élimination de la pauvreté. L'organisation participe au rapport annuel de Social Watch International, rapport qui fait état des lieux sur la réalisation des engagements que les États ont pris lors des grandes conférences des Nations Unies. Ce rapport est un outil important pour l'organisation de faire connaître les objectifs des Nations Unies et d'influer sur les orientations politiques en matière de lutte contre la pauvreté.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

En 2008, l'organisation a envoyé une représentante au Forum mondial de la société civile de Doha et à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

En 2009, l'organisation a envoyé un représentant à la Conférence d'examen de Durban, tenue à Genève, pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre des objectifs fixés par la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Elle a également envoyé une représentante à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York portant sur le partage égal des responsabilités entre femmes et hommes, y compris les soins dans le contexte du VIH/sida.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation est accréditée à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et ses membres mènent des activités de reboisement pour lutter contre la désertification. En 2008, l'organisation a célébré la Journée mondiale de lutte contre la désertification, sur le thème « Lutte contre la dégradation des terres pour une agriculture durable ».

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation et Social Watch International mènent des activités de sensibilisation sur la nécessité d'atteindre les objectifs, à travers le rapport annuel international de Social Watch. En 2008, les deux organisations ont célébré l'Année internationale de l'assainissement, afin de sensibiliser aux questions d'assainissement et d'accélérer les progrès vers l'objectif de réduire de moitié la proportion des 2,6 milliards de personnes sans accès à un assainissement de base pour 2015.

Renseignements complémentaires

L'organisation a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en 2010, et célèbre chaque année la Journée mondiale de la Terre.

3. Bangwe et dialogue

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

L'organisation travaille pour la paix et la non-violence dans la sous-région des Grands Lacs en Afrique. Son titre se réfère aux principes et mécanismes de résolution des conflits dans le Burundi traditionnel. Dans ce pays, la coutume voulait que les sages interviennent en cas de conflit à différents niveaux. Au cas où les parties faisaient la sourde oreille, les femmes venaient à la rescousse, et, quand ces dernières s'y mettaient, la querelle s'arrêtait tout net. L'ONG a été créée en septembre 1998 par un groupe de femmes actives au sein des ONG partenaires de la Commission des droits de l'homme à Genève dans l'esprit des recommandations de la Conférence de Beijing sur la participation des femmes pour la paix. Un comité de soutien œuvre à partir de Genève pour assurer la recherche des moyens financiers, la bonne marche des initiatives du terrain et la coordination de tout le projet. Au Burundi, l'association a été agréée en octobre 2007. En République démocratique du Congo, des réseaux et comités reconnus sont actifs au Sud-Kivu, à Kisangani et à Kinshasa. Les champs d'action de l'organisation sont notamment les droits humains, la paix, la démocratie, la résolution pacifique des conflits, l'égalité du genre hommes-femmes, et le développement socioéconomique.

Buts et objectifs de l'organisation

L'objectif général de l'organisation est le plaidoyer en faveur de la paix et la non-violence comme approche de résolution pacifique des conflits en se référant aux valeurs traditionnelles africaines qui ont fait leurs preuves. Les différents buts sont les suivants : appuyer les femmes des pays concernés dans leurs actions en faveur de la paix et de la réconciliation à travers l'éducation à la paix, le dialogue, le développement de projets socioéconomiques ou humanitaires au niveau local; se montrer solidaire avec les populations victimes des guerres et en particulier celles qui vivent dans des conditions difficiles, comme c'est le cas des déplacées intérieures; lutter contre les violences faites aux femmes durant les conflits armés, notamment les crimes sexuels par la mise en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Les changements au sein de l'organisation depuis l'obtention du statut consultatif spécial auprès du Conseil concernent le renforcement des structures pour un meilleur fonctionnement; une plus grande visibilité d'action et une meilleure prise en compte des actions de plaidoyer par différents partenaires, en particulier les ONG à buts similaires; et de nouvelles initiatives dans l'information et la communication.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le travail d'éducation à la paix et à la résolution pacifique des conflits se fait à différents niveaux. Au Burundi, au Rwanda et en République démocratique du Congo, durant les vacances d'été, 80 jeunes victimes de la guerre, soit en moyenne 25 par pays, reçoivent une formation. Dans les villages où l'organisation est implantée, les femmes organisent des formations sur la réconciliation et la communication non violente autour de projets socioéconomiques développés. Au niveau sous régional, l'action consiste à participer à la journée du 21 septembre dédiée à la paix, et aux rencontres dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les États de l'Afrique des Grands Lacs. Au niveau international et en Suisse, l'organisation a participé aux rencontres du centre pour la promotion de la paix à Berne, aux activités de la « Geneva Peacebuilding Platform » et au séminaire organisé par une ONG chaque année sur le désarmement et le contrôle des armes. À New York, elle a participé aux activités de l'Université des Nations Unies. Dans le cadre du Conseil, l'organisation a mené plusieurs activités, notamment sur la promotion et la protection des droits humains, l'égalité du genre et la lutte contre le racisme. Ses autres contributions sont la participation à la conférence contre le racisme et à différentes réunions de la Commission de la condition de la femme. Enfin, l'organisation participe aux commémorations de la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda qui a eu lieu en 1994.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a participé et contribué aux différentes réunions et sessions du Conseil à Genève; ainsi qu'à la Conférence contre le racisme, tenue en avril 2009 à Genève. Elle a coorganisé un atelier interactif en avril 2009 sur le thème des droits de l'enfant en situation de conflits armés; et le premier forum sur les droits économiques et sociaux pour les femmes, avec l'ONG OCAPROCE internationale. L'organisation a participé à la Conférence des Nations Unies sur les États de l'Afrique des Grands Lacs et organisé en avril 2010 à Genève une mission de formation et de travail de neuf femmes responsables de l'organisation au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

En 2005, l'organisation a participé aux journées marquant le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, tenues à New York. Dans les États de l'Afrique des Grands Lacs, elle s'associe à d'autres partenaires pour influencer la mise en œuvre du plan d'action aux niveaux national et sous régional. L'organisation coopère aux niveaux des agendas, des structures et des mécanismes du Conseil des droits de l'homme dans le cadre de la société civile. Elle participe comme observateur aux conférences annuelles de

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle a également participé aux campagnes de lutte contre le VIH/sida, en soutenant financièrement en 2006, 2007 et 2008 une association de lutte contre le sida au Burundi. Elle participe aux différentes campagnes organisées par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population, sur les questions qui préoccupent ces institutions : le « gender mainstreaming » et la lutte contre les mutilations génitales féminines. En 2009, l'organisation a participé aux journées de la Commission économique pour l'Europe sur les thèmes de la migration et de la traite des femmes, tenues à Genève.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation fait partie du Groupe de travail sur les femmes et la santé au sein de la Commission de la condition de la femme. Par contre, des contributions importantes ont été apportées dans la mise en œuvre d'autres objectifs : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. Des projets locaux sur l'amélioration des rendements agricoles ont été menés dans cinq différentes localités du Burundi. Deux autres projets concernent l'accès à l'alimentation pour les enfants d'un camp pour déplacés intérieurs et pour les orphelins du VIH/sida dans le même pays. Le Comité de l'organisation pour la paix et le développement de Bukavu, en République démocratique du Congo, a développé un projet de microcrédit qui aide une quinzaine de familles à lutter contre l'extrême pauvreté. Dans le domaine de l'éducation, l'accès à l'enseignement primaire a fait beaucoup de progrès dans les trois pays. C'est à ce niveau du degré secondaire que l'organisation assure une petite contribution à travers un projet dénommé Bangwe/Education.

Renseignements complémentaires

L'approche du tout bénévole s'est avérée porteuse de limites de taille. Que ce soit au niveau de la coordination générale ou sur le terrain, le travail d'encadrement et la mise en œuvre des différents projets exigent beaucoup de professionnalisme. Or le recours aux compétences requises nécessite des moyens que nous n'avons pas.

4. Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables

(Statut consultatif spécial depuis 2003)

Introduction

L'organisation possède depuis mai 2009, un statut consultatif d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'accréditation auprès de l'Organisation des Nations Unies pour la protection des propriétés intellectuelles, spécialement au sein du Comité relatif aux ressources génétiques, savoirs traditionnels et au folklore. L'organisation est membre du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine. Elle représente la société civile africaine au sein du Conseil d'orientation du programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts depuis décembre 2009.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

En janvier 2007, une soumission écrite a été introduite au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale concernant la demande officielle de la mise en œuvre d'une procédure d'alerte rapide et d'action urgente, et l'information supplémentaire sur le rapport de l'État partie de la République démocratique du Congo.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a fait des déclarations orales et écrites aux sixième, septième et neuvième sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenues à New York. En décembre 2009, l'organisation a fait une déclaration orale et écrite à la réunion tenue à Copenhague sur le changement climatique, la quinzième session de la Conférence des Parties du Protocole de Kyoto, organisée par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un représentant de l'organisation a fait des déclarations orales et écrites à la troisième réunion jusqu'à la sixième réunion du Conseil d'orientation du programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. En novembre 2009, un représentant de l'organisation a fait des déclarations orales et écrites à la sixième réunion du groupe de travail spécial intersession à composition non limitée sur l'article 8j et les dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique, tenue à Montréal, Canada.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont participé aux missions en République démocratique du Congo, en janvier 2009, et à Brazzaville, en août 2010, organisées conjointement entre le Forest Carbon Partnership Facility, la Banque mondiale et le programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, en soutien aux processus nationaux de réduction d'émissions, pour renforcer les mécanismes de coordination, de dialogue et d'engagement des parties prenantes du programme de réduction d'émissions.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs à l'est de la République démocratique du Congo en scolarisant 2 345 enfants autochtones pygmées durant quatre ans.

Renseignements complémentaires

La Journée internationale des peuples autochtones a été célébrée en août 2008, 2009 et 2010 dans les villes de Bukavu, Goma et Beni, à l'est de la République

démocratique du Congo : des conférences, des marches regroupant 4 067 autochtones pygmées et des danses traditionnelles ont été réalisées.

5. Comité français pour l'Afrique du Sud

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

Aucun changement à signaler

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour objet de donner des éléments d'étude sur le processus historique que connaît l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid en 1994. De nombreux échanges sont effectués dans cette optique.

Changements importants intervenus dans l'organisation

L'organisation édite des lettres d'information mensuelles ou bimestrielles, le cas échéant, diffusées par voie électronique qui apportent des informations culturelles, économiques, sociales et juridiques de nature à éclairer les évolutions de l'Afrique du Sud. Ces lettres d'information souhaitent donner des éléments d'étude sur le processus historique que connaît l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid en 1994. Un site Internet intègre une documentation incluant des données sur la préhistoire d'un pays considéré comme lié à l'un des berceaux de l'humanité, sur son histoire contemporaine, sur la lutte contre le racisme, les politiques de soins relatives au VIH/sida, le développement économique et social et les enjeux écologiques. Les lettres d'information peuvent être consultées sur le site qui reprend également les comptes rendus des conférences organisées par l'organisation.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a des représentants accrédités à New York et à Genève. Elle a participé à la session de 2008 de la Commission de la condition de la femme à New York et a suivi des débats au centre des Nations Unies de Genève. Par ailleurs, elle a adressé des contributions écrites : au Département des affaires économiques et sociales, au mois de novembre 2010, sur le thème « Coopération internationale et Internet »; et au Conseil, en avril 2010, sur le thème « Développer les services d'intérêt général dans le domaine de l'éducation, du logement et de la santé en période de crise ».

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

Aucun changement à signaler

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation coopère avec le Legal Resources Centre d'Afrique du Sud, notamment sur le thème du développement constitutionnel, et intervient lors des réunions de travail de cette association en Afrique du Sud. Elle a participé comme invitée à une conférence à Paris en novembre 2010, organisée par les ambassadeurs

de la South African Development Community sur le développement de la région de l'Afrique australe.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Au moment de la coupe du monde de rugby de 2007, l'organisation a organisé un débat sur le thème « Sport et intégration » auquel participèrent de nombreux élèves de lycées français et des représentants du sport en France et en Afrique du Sud. En 2010, à l'occasion du vingtième anniversaire de la libération de Nelson Mandela, l'organisation a invité à Paris George Bizos, avocat de Nelson Mandela lors des grands procès des années 60, pour présenter la construction progressive de la transition démocratique conduite en Afrique du Sud, qui a pu se forger lors des débats devant les tribunaux et durant la longue période de détention de Nelson Mandela. La mémoire de la grande militante Helen Suzman fut également honorée pendant cette conférence.

Renseignements complémentaires

Le Comité projette l'organisation d'une conférence sur les investissements et le développement durable en Afrique australe.

6. Dianova International

(Statut consultatif général depuis 2007)

Introduction

L'organisation est présente dans 10 pays : le Canada, le Chili, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Italie, le Nicaragua, le Portugal, la Suède, la Suisse et l'Uruguay.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Par ses activités, l'organisation a contribué aux organismes suivants :

- L'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), pour éduquer les enfants et adolescents défavorisés (Chili, Espagne, États-Unis, Nicaragua et Uruguay);
- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'OMS, pour créer un réseau de traitement et prévention des addictions;
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), sur des activités de sensibilisation pour la protection de l'environnement et le développement soutenable (Espagne, États-Unis, Nicaragua et Uruguay);

- ONU-Femmes pour un programme mère-enfants en difficulté sociale et la récupération du lien parental et autonomisation (Chili)

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a été représentée à la cinquante et unième session jusqu'à la cinquante-quatrième session de la Commission sur les stupéfiants, tenues à Vienne de 2008 à 2011; aux consultations régionales de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et du Comité des organisations non gouvernementales de Vienne sur les drogues, tenues en 2007 et 2008; et au Forum international des organisations non gouvernementales en 2008 et 2009. Des représentants de l'organisation ont assisté à la quarante-sixième et quarante-septième sessions de la Commission du développement social, et au Forum de développement de la société civile. Ils ont également participé aux recommandations remises au segment de haut niveau de la session de fonds du Conseil en 2010, et au camp sportif Global Sport Youth, organisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en décembre 2010.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

En 2008, l'organisation a préparé des déclarations orales/écrites et des discussions informelles avec des responsables de la Commission sur les stupéfiants, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organe international de contrôle des stupéfiants; ainsi qu'une présentation/publication Web de « meilleures pratiques » auprès de l'Association des réseaux régionaux des ONG accréditées au Conseil visant des adolescents à risque et des mères et enfants.

En 2010, l'organisation a mis en œuvre un projet avec l'UNESCO de sensibilisation à la protection des ressources naturelles et de développement de nouvelles techniques de production soutenable. Elle a également commémoré des journées mondiales des Nations Unies du sida; de la femme; contre l'abus et le trafic de drogues; et de la jeunesse.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- **Objectif 2.** L'organisation a fondé une école au Nicaragua pour la prise en charge intégrale gratuite des 6 à 18 ans.
- **Objectif 5.** L'organisation s'occupe de la prise en charge gratuite de femmes/enfants mineurs avec problématiques addictions au Chili, et met en place des politiques visant l'égalité des sexes.
- **Objectif 6.** L'organisation participe à des projets sur le VIH/sida, visant l'éducation et la sensibilisation des personnes/usagers, et des campagnes ciblées pour écoles/entreprises.
- **Objectif 7.** L'organisation participe à la réintroduction d'espèces locales au Nicaragua; la préservation biodiversité à l'Uruguay; la sensibilisation des 6 à 10 ans à l'environnement en Espagne; et l'implémentation des critères de gestion du Global Reporting Initiative en Espagne, Italie et Portugal.
- **Objectif 8.** L'organisation met en place un partenariat solidaire pour équiper une école nicaraguayenne en eau et électricité.

Renseignements complémentaires

Le manifeste de l'organisation offre le cadre global de son engagement social, en adéquation avec les objectifs des Nations Unies.

7. Fondation Congo Assistance

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

L'organisation, créée en 1984 à Brazzaville, a pour objectif la promotion de l'action sociale au Congo dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, et de la santé, notamment dans la lutte contre les grandes pandémies, du développement multiforme à travers la dynamique du genre, de la nutrition, de la consolidation de la paix et de l'assistance multiforme, le tout en direction du couple mère-enfant, des jeunes et des personnes du troisième âge.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Aucun changement à signaler

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

En 2007, des membres de l'organisation ont participé à la session ordinaire du Comité chargé des organisations non gouvernementales. En 2008, des représentantes de l'organisation ont participé à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme; et à la soixante et unième session de la Conférence annuelle du Département de l'information sur les ONG.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Engagée depuis 2004 dans un plaidoyer vigoureux, pour faire de la drépanocytose, une des premières maladies génétiques au monde, une priorité de santé publique, l'organisation s'est impliquée financièrement et humainement dans l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale sur cette maladie. C'est ainsi que la résolution 63/237 du 22 décembre 2008 de l'Assemblée générale, faisant de la drépanocytose un problème de santé publique, peut être assimilée à une contribution puissante de l'organisation au travail des Nations Unies. Par ailleurs, cette résolution faisait du 19 juin de chaque année la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose. En 2009, l'organisation a organisé avec d'autres partenaires au siège des Nations Unies, la première édition de cette journée. En septembre 2010, en marge du Sommet de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation a organisé un événement portant sur les mécanismes de financement innovants et pérennes de la prise en charge de la drépanocytose. Des représentants d'États, comme le Premier Ministre du Togo,

d'organismes tels Roll Back Malaria ou des laboratoires comme Sanofi Aventis, avaient pris part à cet événement. Par ailleurs, des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions de l'Assemblée générale en 2008, 2009 et 2010. En février 2008, l'organisation a apporté un appui technique et financier à la Mission de Paix des premières dames d'Afrique pour l'organisation à Brazzaville de sa sixième conférence. S'appuyant sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, cette conférence fut le lieu de l'adoption du concept de la diplomatie civile et humanitaire induisant l'implication des femmes dans la prévention et la gestion des conflits. En décembre 2009, un représentant de l'organisation a participé aux travaux des ONG lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague. Des représentants de l'organisation ont également pris part aux événements annexes organisés à l'occasion des sommets de l'Union africaine à Kampala en juillet 2010, incluant la campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le 25 novembre 2010, l'organisation a coorganisé au siège de l'UNESCO, un colloque sur l'eau et les femmes en Afrique, en partenariat avec l'UNESCO et l'organisation CILAF Femmes de Demain. L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs au plan national en mobilisant des ressources financières et en aidant à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus en direction des populations démunies. Ces activités incluent : l'apport d'une garantie financière de 130 millions de francs CFA, soit environ 250 000 dollars, pour couvrir les microcrédits octroyés par un organisme mutualiste congolais à une centaine de femmes vivant avec le VIH/sida, leur permettant de démarrer des microprojets générateurs de revenus; la fourniture de lait artificiel aux femmes séropositives ne pouvant allaiter directement leurs enfants; et un accord de partenariat avec la Fondation BCME Bank du Maroc adoptant une approche multidimensionnelle dans la lutte contre la pauvreté à travers le renforcement de la variable éducation. Une école communautaire est en cours de construction dans une agglomération rurale du Congo. En 2009, l'organisation a favorisé l'accès à l'eau potable régulier et de bonne qualité aux populations de la ville de Mbomo, au Congo, par le biais des forages et des bornes fontaines remis à la population.

8. Fondation Humanus

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

Aucun changement à signaler

Buts et objectifs de l'organisation

La mission de l'organisation est d'œuvrer en faveur de la dignité intégrale et de promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels, autant que des droits civils et politiques.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a poursuivi son programme annuel de formation pour le plaidoyer en droits de l'homme : formation, enquêtes et rédaction de rapport. Le programme enseigne tous les instruments des Nations Unies en droits de l'homme, et se tourne vers l'action pour doter des dizaines d'activistes d'outils techniques nécessaires à leur efficacité et pertinence dans les interventions de terrain. Dans le cadre de ce programme, l'organisation a publié des rapports annuels sur la situation des droits de l'homme et un manuel d'aide judiciaire.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

En septembre 2007, l'organisation a participé au caucus des Nations Unies pour la démocratie, en marge de la session de l'Assemblée générale, grâce à un financement indirect du Fonds des Nations Unies pour la démocratie. En novembre 2008, l'organisation a participé à la septième session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a invité l'organisation à une vingtaine de sessions et conférences des États Parties (à la Convention des Nations Unies contre la corruption; et à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée). Elle a reçu des invitations annuelles de la Commission de la condition de la femme à ses sessions à New York. Malheureusement, l'organisation est empêchée d'assister aux multiples conférences, à cause de moyens financiers limités.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Chaque année, l'organisation entreprend des activités de commémoration de la Journée des droits de l'homme, en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, basé à Yaoundé, avec lequel l'organisation coopère régulièrement. Elle a également participé à la mobilisation électorale dans le cadre des élections législatives et municipales au Cameroun en 2007, puis de l'élection présidentielle en 2011, avec l'appui financier du PNUD. L'organisation fournit des réponses régulières aux questionnaires, rapports et documentations envoyés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Compte tenu de leur coopération étroite, l'organisation contribue chaque année aux activités de la Cour pénale internationale. Ainsi, en 2007 et en 2008, elle a organisé deux campagnes de plaidoyer pour la ratification par le Cameroun du Statut de Rome créant la Cour. En 2008 et 2009, elle a expédié des rapports sur la situation des droits de l'homme au Cameroun, au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), à Genève. En 2007, elle a demandé et obtenu une importante documentation du HCDH, aux fins de renforcer son programme annuel de formation des activistes. L'organisation a également eu une interaction régulière par voie électronique avec diverses agences des Nations Unies; donné des réponses à leurs courriels; et fourni des réponses aux enquêtes diverses.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2008, l'organisation a révisé ses orientations stratégiques afin de privilégier la promotion des droits économiques, sociaux et culturels. Cette réorientation stratégique, qui envisage la dignité humaine sous un prisme plus matérialiste, lui permet de contribuer efficacement aux objectifs. Ainsi, elle a élaboré un programme sur le droit à l'eau potable et à la dignité humaine, un projet de réalisation de puits aménagés dans la localité rurale de Galim, dans la région de l'ouest du Cameroun.

Renseignements complémentaires

L'organisation participe régulièrement à diverses activités et conférences organisées par les organismes contribuant aux idéaux des Nations Unies, tels le World Movement for Democracy et la Cour pénale internationale.

9. France libertés : Fondation Danielle Mitterrand

(Statut consultatif spécial depuis 1991)

Introduction

L'organisation œuvre pour faire reconnaître et respecter les droits de l'homme à travers le monde. Dès sa création, elle soutient les luttes des peuples opprimés, les minorités non représentées par les États, ceux qui n'ont pas voix au chapitre en défense de leur droit à l'autodétermination. C'est le combat historique qu'a mené l'organisation en faveur des droits des minorités ethniques dans des régimes autoritaires (Kurdes, Touaregs, Quechuas, Karens, Tibétains) dont les luttes pour la sauvegarde de leur culture, leur mémoire, leur développement économique et leurs richesses naturelles sont emblématiques. Grâce à son statut consultatif au Conseil des droits de l'homme, l'organisation leur donne la tribune au Conseil des droits de l'homme pour dénoncer le refus des États de reconnaître les droits politiques, civils, sociaux et culturels des peuples, et mène en parallèle des projets de terrain en aide à ces populations opprimées.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a été créée par Danielle Mitterrand en 1986. Dès sa création, elle défend les droits de l'homme et soutient la résistance des peuples et des individus opprimés. Elle s'engage alors activement dans les grands combats tels que le soutien au peuple tibétain ou la résistance contre l'apartheid en Afrique du Sud. Elle participe aux grands projets d'aide aux pays du Sud comme la reconstruction du système éducatif au Cambodge, l'affirmation de l'identité Kurde ou la lutte contre le sida. L'organisation développe ses activités autour de trois programmes : « L'eau, bien commun de l'humanité », « Reconsidérer la richesse », et « Droits des peuples ». Pour le premier, l'organisation prend régulièrement la parole dans des instances publiques et politiques pour soutenir des propositions concrètes et s'est également donnée pour mission d'agir concrètement sur le terrain pour favoriser l'accès à l'eau pour tous. Enfin, ses actions s'accompagnent également d'un travail de sensibilisation, d'information et de mobilisation des citoyens autour des grandes problématiques liées à l'eau. Quant à son deuxième programme, l'organisation considère que l'ampleur et la multiplicité des crises (écologique, sociale,

économique et financière) qui secouent le monde aujourd'hui montrent de manière dramatique les limites du modèle économique dominant. Elle défend un autre modèle de développement, ancré sur les fondamentaux humains et écologiques. Elle travaille afin que les richesses non marchandes et non monétaires soient prises en compte dans cet autre modèle de développement. Enfin, pour le troisième programme, l'organisation soutient les peuples opprimés à travers le monde, les minorités non représentées par des États, et ceux qui n'ont pas voix au chapitre.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation agit en tant que consultant en faveur d'autres ONG qui ont pu bénéficier de son travail sur le terrain. Par exemple, elle aide et conseille des associations de la société civile chilienne pour la rédaction et la présentation de rapports alternatifs sur la situation du peuple Mapuche lors de l'examen de l'État du Chili par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale en 2009. Un point fort de l'action de l'organisation concerne la formation en droits de l'homme au sens le plus large. Cette formation se fait de façon très concrète au travers de la participation des stagiaires dans sa délégation lors des sessions tant du Conseil des droits de l'homme que des différents comités où elle est présente, par exemple le Comité des droits économiques, sociaux et culturels qui surveille l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Tout aussi important est le volet concernant sa participation et plaidoyer au Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a fait des interventions orales individuelles et conjointes à chaque session du Conseil des droits de l'homme, pendant le dialogue interactif ou au débat général, notamment concernant le rapport du Haut-Commissaire; la détention arbitraire, le droit à l'eau et les violations des droits économique et sociaux par les multinationales; la situation juridique du territoire non autonome du Sahara occidental et le droit humanitaire dans le cas du peuple Tamoul; la Déclaration de Vienne et l'autodétermination; et la discrimination raciale. Pendant la période en question, l'organisation a soumis de nombreuses communications écrites, y compris des communications conjointes. Elle a également participé à de nombreux événements parallèles sur de divers sujets, comme les droits de l'homme au Sri Lanka, au Sahara occidental et en Iraq; la criminalisation du peuple Mapuche au Chili; et les droits de l'homme des réfugiés.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a maintenu des contacts au sein du HCDH et ses procédures spéciales, avec lesquelles l'organisation entretient une collaboration étroite agissant en tant qu'intermédiaire pour la transmission de données fiables et vérifiées par elle-même qui lui parviennent des organisations sur le terrain.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les actions menées et les campagnes lancées par l'organisation visent en effet plus spécifiquement certains des objectifs, tels la réduction de la pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

10. Human Rights National Circle

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

L'organisation défend et promeut les droits de l'homme. Elle a été créée en 1999 et est située à Yaoundé, Cameroun. Ses activités couvrent les 12 pays de la sous-région d'Afrique centrale.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation sensibilise et conscientise sur le respect de la dignité humaine, de la protection et de la promotion des droits. Elle est destinée à promouvoir la bonne gouvernance, la justice, l'égalité et la démocratie. Elle combat la corruption, le détournement et la gabegie financière. Elle oriente ses actions sur la prévention et la résolution des conflits en Afrique et dans le monde.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

À travers les séminaires, les colloques et les conférences, l'organisation sensibilise et dénonce la violation du droit des enfants et des femmes; l'atteinte aux droits économiques, sociaux, culturels et éducatifs; l'atteinte aux droits de la santé et de l'habitat; et le non-respect des droits des réfugiés, des immigrés et des déplacés. Elle lutte pour la prévention et la résolution des conflits.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a participé à la conférence organisée par le PNUD et le Centre national des droits de l'homme et la démocratie pour l'Afrique centrale, tenue à Yaoundé en 2008.

En 2009, l'organisation a participé au séminaire et à la conférence organisés par la Cour pénale internationale, tenus à Yaoundé, et à une réunion des organisations des droits de l'homme pour la lutte contre la torture, tenue à Brazzaville.

En 2009, l'organisation a participé à la réunion et au séminaire sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenus à Yaoundé en 2010.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a soumis aux Nations Unies un projet sur la lutte contre la vente et le trafic d'enfants béninois et togolais, qui n'a pas eu de suite favorable. Elle attend toujours la suite sur un autre projet sur la protection des prisonniers dans l'univers carcéral, soumis au PNUD.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a participé à une conférence pour l'établissement d'une monnaie unique Africaine; une réunion et un séminaire sur la libre circulation des personnes et des biens dans la zone d'Afrique; une réunion et un séminaire pour créer des emplois et assister les réfugiés, les immigrés et les déplacés dans la zone d'Afrique centrale; et des colloques pour la prévention de la destruction de l'environnement et la pollution en Afrique centrale.

Renseignements complémentaires

Pendant la période considérée, l'organisation a collaboré avec toutes les agences des Nations Unies, auxquelles elle a régulièrement rendu compte de ses activités.

11. International Abolitionist Federation

(Statut consultatif général depuis 1995)

Introduction

L'organisation a été créée en Angleterre en 1875 à l'initiative de Joséphine Butler, révoltée par l'injustice sociale que représente la prostitution. Aujourd'hui, nous constatons que la prostitution et les abus sexuels ne cessent de se développer à cause de la misère et des violences faites aux femmes.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation vise à abolir : la criminalisation et la pénalisation des personnes prostituées; la réglementation ou la légalisation de la prostitution par les pouvoirs publics; la traite des êtres humains considérée comme un crime contre l'humanité. L'organisation préconise la lutte contre les rapports de pouvoir et de domination qui permettent une telle exploitation et la lutte contre la demande prostitutionnelle.

Changements importants intervenus dans l'organisation

L'utilisation d'Internet et du téléphone portable permet aux réseaux mafieux et aux proxénètes d'agir à grande échelle et rapidement pour tous les trafics. Les moyens de lutter contre l'industrie du sexe restent insuffisants en particulier au vu de cette évolution.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation, connaissant de graves difficultés financières, n'a pu continuer à être présente physiquement aux travaux des Nations Unies. Des associations de son réseau sont très impliquées dans la Marche mondiale des femmes contre la

pauvreté et les violences faites aux femmes. Des groupes agissent au quotidien sur les cinq continents contre des situations de détresse et des injustices. La Marche veut en même temps promouvoir les cinq aspects de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité (égalité, liberté, solidarité, justice et paix), rejoignant ainsi les valeurs des Nations Unies.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

Si l'organisation ne peut être présente physiquement, elle est en dialogue et en réseau avec d'autres ONG dont les objectifs sont proches des siens; elles peuvent ainsi retraduire nos constats, nos analyses et nos propositions dans diverses instances.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

À ce jour, un des objectifs principaux de l'organisation reste la mise en œuvre de l'application de la Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. À ce titre, elle ne cesse d'intervenir auprès de son réseau pour que leurs actions s'inspirent des principes de cette convention.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En ce qui concerne les objectifs, l'organisation s'appuie sur la définition de la santé selon l'OMS. Elle agit pour que l'éducation à la santé vers le bien-être physique, psychique, social et environnemental soit un levier puissant pour prévenir toutes les violences. En effet, l'organisation constate que toute violence rend l'être humain vulnérable pour toutes les formes d'exploitations dont l'exploitation sexuelle.

Renseignements complémentaires

Pour nous le corps humain est inaliénable.

12. International Association of Charities

(Statut consultatif spécial depuis 2003)

Introduction

L'organisation est représentée aujourd'hui dans 52 pays dont les plus récents sont le Ghana, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad et la province chinoise de Taiwan, des pays où le renforcement, la formation et l'accompagnement des volontaires constituent un défi important pour l'organisation. L'adhésion à une organisation internationale signifie une augmentation importante des droits des volontaires, femmes vivant elles-mêmes dans une situation précaire.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Changements importants intervenus dans l'organisation

L'organisation a fait de l'éducation sous tous ses aspects une de ses priorités. Elle a aussi mis en place la méthode du changement systémique qui envisage chaque situation de pauvreté dans sa globalité. C'est sous cet angle qu'elle a aménagé la formation de ses volontaires pour qu'ils puissent répondre aux différentes formes de pauvreté par des projets transformateurs et créatifs.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation répond aux différents questionnaires qui lui sont soumis. Elle a organisé un atelier lors de la Conférence annuelle du Département de l'information sur les ONG, tenue à Paris en septembre 2008 sur la situation des veuves en Afrique. Elle a contribué au travail de l'UNESCO à travers des témoignages personnels et des écrits. Elle met en œuvre des projets concernant les migrants, les réfugiés, les personnes âgées, les orphelins du sida, les enfants des rues, les enfants emprisonnés avec leurs parents et les enfants des parents alcooliques, projets jumelés en Allemagne et en Ukraine. L'organisation a participé aux campagnes pour la création d'ONU-Femmes et pour la Convention de l'Organisation internationale du Travail sur le travail décent pour les travailleurs domestiques. Elle a répondu à la consultation de juin 2010 pour préparer la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue en septembre 2010.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a participé aux Conférences annuelles du Département de l'information sur les ONG de New York (septembre 2007), de Paris (septembre 2008) et de Mexico (septembre 2009). Elle participe chaque année à la Commission de la condition de la femme, et a participé aux auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les ONG, les organisations de la société civile et le secteur privé.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a été représentée dans la Commission programmatique mixte sur le dialogue entre les cultures pour la paix de l'UNESCO et dans les autres commissions. Elle a collaboré avec l'UNESCO (Madagascar) dans le domaine de l'éducation pour tous. Elle a collaboré avec le Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies pour la distribution de nourriture aux victimes de catastrophes naturelles.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Toutes les actions de l'organisation vont dans le sens des objectifs, par exemple sa collaboration avec le projet « Dream » pour l'accompagnement des mères malades du sida au Cameroun. Elle participe aussi à la lutte initiée par le Gouvernement contre le paludisme par la distribution de moustiquaires (Madagascar et Mozambique). Elle s'engage dans la lutte contre l'extrême pauvreté et contre la faim par des programmes de formation et de développement rural (par exemple, un projet de plantation de café avec les femmes indigènes au Viet Nam). À travers ses

jumelages (comme Espagne-Cuba, Italie-Haïti, États-Unis-Madagascar) elle s'engage pour l'objectif 8.

13. International Federation of ACAT

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Introduction

L'organisation a travaillé auprès des gouvernements pour l'entrée en vigueur de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Elle soutient le travail du Sous-Comité de la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants des Nations Unies. L'organisation mène une campagne pour la ratification universelle de la Convention et les déclarations relatives à ses articles 21 et 22, ainsi qu'une campagne pour la ratification universelle du deuxième Protocole se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'organisation informe ses membres des activités des Nations Unies se rapportant à son mandat et présente sur son site Internet les instruments juridiques internationaux et les différents organes des Nations Unies avec lesquels elle collabore.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période considérée, des représentants de l'organisation ont assisté à la quatrième session et jusqu'à la quinzième session du Conseil des droits de l'homme à Genève, au cours desquelles ils ont apporté des contributions écrites et orales sur les points thématiques et géographiques de l'ordre du jour se rapportant à la torture et aux exécutions capitales. Leurs contributions écrites ont porté sur les examens périodiques universels de la France, du Luxembourg, du Burkina Faso, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. Leurs interventions orales ont porté sur la torture, la République démocratique du Congo, la situation au Cameroun, les droits de l'homme des migrants dans les centres de détention et l'examen périodique universel de la République démocratique du Congo. L'organisation a également organisé un événement parallèle lors de la septième session du Conseil en 2008 sur le rôle des médecins dans la lutte contre la torture et lors de la quatorzième session du Conseil en 2010 sur la détention secrète. Pendant la période considérée, des représentants de l'organisation ont participé à la première et jusqu'à la huitième session de l'examen périodique universel. En 2009, l'organisation a publié un rapport intitulé « Examen périodique universel : un exercice ambivalent ». Dans le cadre de l'examen périodique universel, elle a transmis au secrétariat du Conseil des droits de l'homme une contribution sur la situation de la torture et des mauvais traitements à chaque fois qu'une association membre existe dans l'État examiné. L'organisation coopère avec les procédures spéciales, particulièrement le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou

traitements cruels, inhumains ou dégradants, celui sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation entretient des relations avec le HCDH et fournit des informations aux fonctionnaires. Quand un bureau du HCDH existe dans un pays où il y a une association membre, elle entretient des relations avec celui-ci. L'organisation suit les travaux du Comité contre la torture et du Comité des droits de l'homme. En 2007, l'organisation a présenté au Comité contre la torture des rapports alternatifs sur le Luxembourg et le Bénin, et, en 2008, sur la Belgique. Elle a transmis au Comité des droits de l'homme des rapports sur la situation en France, en Espagne et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En 2009, l'organisation a présenté au Comité des droits de l'homme et au Comité contre la torture un rapport alternatif sur le Tchad. Elle a soumis au Comité contre la torture des contributions sur l'Espagne et les Philippines et, en 2010, un rapport alternatif sur le Cameroun et un autre sur la France.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucun changement à signaler

14. International Federation of Associations of the Elderly

(Statut consultatif général depuis 1991)

Introduction

L'organisation regroupe exclusivement des associations de personnes âgées pour les représenter auprès des grandes organisations internationales. Elle est présente sur les cinq continents et regroupe actuellement 60 associations réparties sur les cinq continents. Au plan organisationnel, elle dispose d'un réseau qui lui permet de démultiplier ses actions dans les cinq grandes régions du monde : Europe (France, Espagne, Hongrie, Italie, Malte), Asie (Chine, Viet Nam), Afrique (Cameroun, Congo, Sénégal), Amérique latine (Colombie, Mexique, Pérou), océan Pacifique (Maurice, Madagascar).

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour but d'établir des relations avec les instances internationales, comme les Nations Unies, l'UNESCO, l'OMS, le Conseil de l'Europe, pour exposer les besoins et les aspirations des personnes âgées et proposer des objectifs et des solutions en vue de les faire connaître et d'y répondre. Devant l'évolution rapide de la société moderne et l'accroissement constant de la durée moyenne de vie, l'organisation s'est fixé pour objectifs : d'assurer aux personnes âgées une place de citoyen à part entière; de défendre leurs intérêts matériels et moraux; de promouvoir et de contribuer aux études et recherches; de développer les échanges internationaux entre les associations adhérentes; et de favoriser la

confrontation d'expériences et l'échange d'informations entre les associations de personnes âgées des pays membres.

Changements importants intervenus dans l'organisation

Aucun changement à signaler

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a participé tout au long de la période concernée aux travaux internationaux dans les différentes instances internationales et aux travaux de la Conférence européenne des ONG. Le conseil scientifique de l'organisation a travaillé sur diverses études, mettant l'accent sur le douloureux problème de la maltraitance financière des personnes âgées. Sur ce point, il a mis en lumière, par des enquêtes dans différents pays, les graves dysfonctionnements de la protection des personnes âgées en matière financière et a donné des pistes de solution.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a participé en 2008 à la quarante-sixième session de la Commission du développement social sur la promotion du plein emploi, tenue à New York du 6 au 15 février 2008.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

Le conseil scientifique de l'organisation a mené plusieurs travaux d'étude et de recherche, comprenant des études menées sur la maltraitance financière des personnes âgées avec un financement du Conseil de l'Europe; des réflexions sur le droit des personnes âgées; le lancement d'un cahier sur l'habitat et les personnes âgées, financé par l'UNESCO; et une contribution à l'étude réalisée pour le compte du Médiateur de la République française sur la maltraitance financière des personnes âgées.

L'organisation est à l'origine du lancement d'un projet de construction d'un centre de séjour et de soins à Douala au Cameroun et un partenariat avec l'association ACARE au Mexique pour créer une université du troisième âge à Monterrey. En 2010, elle a soutenu un projet d'échanges internationaux entre établissements de retraite, lancé par une association hongroise.

L'organisation a parrainé le colloque international de Santiago, organisé par l'association française REIACTIS en 2010 sur le pouvoir des personnes âgées dans la vie publique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation considère que parmi les objectifs, le problème du bien-être des personnes âgées est un facteur important de développement. Dans ce contexte, elle a axé la priorité de ses actions sur la résolution de la maltraitance financière des personnes âgées. Cette maltraitance est un problème grave qui porte atteinte à la sécurité et à l'intégrité de la personne âgée. L'organisation participe activement à l'élaboration d'une charte du droit des personnes âgées qu'elle défendra auprès des instances des Nations Unies.

15. International Network of Basin Organizations

(Statut consultatif spécial depuis 2007)

Introduction

L'organisation regroupe maintenant 188 membres de 68 pays.

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement à signaler

Changements importants intervenus dans l'organisation

L'organisation a intégré deux nouveaux réseaux régionaux : le réseau des organismes de bassin d'Amérique du Nord, dont le secrétariat technique permanent est assuré par le Québec au Canada; et le réseau des organismes de bassin d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, dont le secrétariat est basé à Tachkent.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Secrétaire technique permanent a présenté les recommandations de l'Assemblée générale mondiale de l'organisation, sur l'adaptation aux effets du changement climatique dans les bassins, lors du forum international sur les effets du changement climatique sur l'eau, organisé à Washington, les 28 et 29 janvier 2010. Cette manifestation s'inscrivait dans le processus de préparation de la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancún au Mexique du 29 novembre au 10 décembre 2010.

Participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies

Le Secrétaire technique permanent de l'organisation a fait l'exposé introductif sur le financement de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde à la Commission du développement durable du 5 au 16 mai 2008.

Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

En avril 2008, le Secrétaire technique permanent de l'organisation a présenté les nouvelles approches lors du dialogue national pour une gestion intégrée des ressources en eau à Kiev (Ukraine), organisé à l'initiative de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du PNUE.

L'organisation a été désigné, avec l'UNESCO, comme coordonnateur du thème sur la gestion par bassin et la coopération transfrontalière du Forum mondial de l'eau, tenu à Istanbul (Turquie), du 16 au 22 mars 2009. L'organisation a assuré l'animation d'un séminaire sur la gestion des eaux transfrontalières, tenu à Tunis du 26 au 30 octobre, organisé par la Facilité africaine de l'eau et la Banque africaine de développement. En 2010, l'organisation a élaboré un guide de la gestion des aquifères transfrontaliers avec l'UNESCO et participé au projet d'administration des données dans deux bassins transfrontaliers d'Asie centrale et d'Europe orientale, dans le cadre des activités liées à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. L'organisation a également participé

à une conférence, qui s'est tenue du 11 au 15 octobre 2010 au siège de la Banque asiatique de développement, sur les problèmes et des solutions à la crise de l'eau.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs
du Millénaire pour le développement**

De 2008 à 2010, l'organisation a mobilisé l'expertise des organismes de bassin, ce qui a permis de mettre en œuvre des projets pilotes, tels que : la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin pilote du Dong Nai au Viet Nam; l'appui aux directions de bassins bulgares pour la préparation des programmes de mesures et des plans de gestion de la directive-cadre européenne sur l'eau; l'établissement de schémas directeurs de bassins dans l'État du Tocantins au Brésil; un programme de sécurisation des ressources en eau dans le bassin de l'Ibër, Kosovo, dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale; et la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau et des instruments économiques en Bulgarie. Elle a également organisé la mise en place de l'Observatoire régional de l'eau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
